



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAYOTTE

**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
de Mayotte**

Compte rendu de la réunion d'information sur la
chenille légionnaire d'automne
du 14 septembre 2018

Service de l'alimentation

Dossier suivi par : Anli-Liachouroutu ABDOUL-KARIME

Rédactrice : Marion MICHEL (chargée de mission Ecophyto DAAF)

Tel : 02 69 61 11 41

Fax : 02 69 61 11 47

Courriel : alimentation.daaf976@agriculture.gouv.fr

Une réunion d'information sur la chenille légionnaire d'automne *Spodoptera frugiperda* a eu lieu le 14 septembre 2018 au lycée agricole de Coconi.

Personnes présentes (liste d'émargement) :

| | |
|---|---------------------------------|
| Monsieur le chef de service du SA de la DAAF | Philippe Merot |
| Monsieur le représentant du CIRAD | Thomas Richard |
| Monsieur le représentant de la COOPAC | Pierre-Emmanuel Algoet |
| Monsieur le responsable de la station agricole de Dembeni | Mrichidou Mze |
| Monsieur le représentant du Conseil Départemental | Daouda Mohamed |
| Monsieur le représentant du SRAD | Saïd Laboubakre |
| Madame la représentante du SRAD | Fatima Mouhoussini |
| Monsieur le chef de l'unité protection des végétaux à la DAAF-SA | Anli-Liachouroutu Abdoul-Karime |
| Monsieur le chargé de mission Ecophyto en épidémiologie végétale de l'EPN | Bryce Bouvard |
| Monsieur le chef de service végétal à la CAPAM | Ibrahim Fonte |
| Madame la chargée de mission Ecophyto à la DAAF-SA | Marion Michel |

Une présentation du nouveau ravageur des cultures de maïs à Mayotte, la chenille légionnaire d'automne, a été réalisée. Lors de cette présentation, sa biologie et les différents moyens de lutte ont été abordés (cf. pdf de présentation ci-joint).

1. Éléments abordés lors de la réunion suite à la présentation

- Priorité est donnée à la lutte biologique (notamment la technique du push-pull, qui n'occasionnera pas de « résistance » à long terme).
- Y a-t-il un stock de semences de *Desmodium* ? Vérifier à la station ou au CIRAD s'il y a du stock (apparemment, il y a déjà eu des tests), sinon en commander.
- Précision sur les avantages du *Desmodium* :
 - c'est une plante appartenant à la famille des légumineuses, elle va donc capter l'azote atmosphérique et le restituer aux plantes ;
 - conserve l'humidité du sol ;
 - protège le sol contre l'érosion ;
 - peut servir à l'alimentation animale (zébus...) ;
 - en recouvrant le sol, le *Desmodium* empêche les mauvaises herbes de pousser.
- Une évaluation des dégâts provoqués par la chenille va être réalisée à la station de Dembéni lors de la récolte des épis.
- On pense que la chenille est arrivée de Madagascar par les voies aériennes.
- La chenille n'a pas été officiellement détectée aux Comores. Mais il y a de fortes chances que la chenille soit présente là-bas.
- Suite à l'infestation de la chenille légionnaire, les épis de la station semblent plus petits que les années précédentes, alors que la taille de la plante n'a pas changé.
- 80 % de dégâts sur les épis de consommation reçus à l'UCOOPAM (présence de trous dans les épis ou épis « sains » de prime abord (donc sans trous) mais la chenille est rentrée dans l'épi par le haut).
- Rien dans la bibliographie ne permet de dire que la chenille a un impact négatif sur la capacité de germination des graines de maïs.
- Quel sera l'impact de la pluie sur l'évolution de la population de chenille légionnaire ?
- On ne pense pas qu'il y aura des dégâts importants sur les autres cultures hôtes de la chenille (mais à surveiller quand même !).

2. Décision prises

- Surveillance de la population par piégeage (DAAF, SBT Ecophyto) ;
- mise en place de la technique du push/pull par *Desmodium* sur les parcelles de maïs (coopérative, GVA) ;
- surveillance des dégâts (coopérative, GVA, SBT Ecophyto, etc.) ;
- rédaction d'un BSV.

À Coconi, le 14 septembre 2018

Le chef du service de l'alimentation

